



## Orange annonce son intention de se retirer du New York Stock Exchange (NYSE), de se désenregistrer auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) américaine et de solliciter l'accord des porteurs de certains titres de dette en circulation

A la suite de la décision du Conseil d'Administration du 24 septembre, Orange annonce aujourd'hui son intention de retirer ses American Depositary Shares (« ADS ») de la cote du New York Stock Exchange (« NYSE ») et de se désenregistrer auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission (« SEC »).

Orange conservera, à la suite du retrait de la cote, son programme d'American Depositary Receipt (« ADR »), ce qui permettra aux investisseurs de conserver leurs ADR et de faciliter leur négociation sur le marché de gré à gré (« OTC ») aux États-Unis d'Amérique.

La décision de se retirer volontairement du NYSE et de se désenregistrer de la SEC a été prise après un examen approfondi, par le Conseil d'Administration, tenant compte des exigences financières et administratives significatives liées au maintien de la cotation sur le NYSE et à l'enregistrement auprès de la SEC. Cela participe à la simplification du fonctionnement interne et à l'efficacité d'Orange, tout en maintenant les normes les plus élevées de gouvernance d'entreprise et de transparence dans le reporting financier. Orange reste pleinement engagé dans un dialogue ouvert et fréquent avec ses investisseurs américains. Cette décision ne devrait avoir aucun impact sur les clients et partenaires d'Orange ou sa présence commerciale aux États-Unis.

Après le retrait de la cote et le désenregistrement, Orange continuera de publier ses informations financières trimestrielles ainsi que ses comptes semestriels et annuels préparés conformément aux normes IFRS en français et en anglais, ainsi que d'autres informations pour les investisseurs sur son site web ([www.orange.com](http://www.orange.com)) conformément aux règles applicables en matière de communication financière et comme requis par la réglementation américaine.

Les actions Orange resteront cotées sur Euronext Paris, qui est sa principale place de cotation.

### Intention de se retirer volontairement de la cote du NYSE et de se désenregistrer de la SEC

En vue de se retirer de la cote du NYSE, Orange a l'intention de déposer une demande auprès de la SEC au cours du quatrième trimestre 2024. Le retrait de la cote sera effectif dix jours après ce dépôt et, à partir de ce moment, les ADS d'Orange ne seront plus négociées sur le NYSE.

Une fois ce retrait de la cote effectué, Orange a l'intention de déposer une demande auprès de la SEC pour se désenregistrer et mettre fin à ses obligations de reporting en vertu de la réglementation américaine.

Le désenregistrement concernera également les titres de dette émis par Orange : les Notes portant intérêt 9,00 % à échéance le 1er mars 2031 (les « Notes 2031 »), les Notes portant intérêt à 5,375 % à échéance le 13 janvier 2042 et les Notes portant intérêt à 5,50 % à échéance le 6 février 2044. Le désenregistrement devrait devenir effectif 90 jours après le dépôt du formulaire requis auprès de la SEC.

### Sollicitation des porteurs des Notes 2031

Orange a également l'intention de solliciter le consentement et de convoquer une réunion des porteurs des Notes 2031, régies par la loi de New York, pour leur faire approuver un avenant à l'Indenture du 14 mars 2001 régissant les termes des Notes 2031. Cette sollicitation a pour objet de modifier la disposition contractuelle relative au reporting afin qu'elle soit alignée sur les exigences applicables en France aux entreprises dont les actions sont cotées sur Euronext Paris.

Cette sollicitation du consentement des porteurs fait l'objet d'un « consent sollicitation memorandum » et d'un avis de réunion et de résolutions écrites qui seront transmis aux porteurs des Notes 2031.

Notes visées par la sollicitation des porteurs :

Description des Notes	ISIN / CUSIP	Règle 144A (US)  ISIN / CUSIP	Règle "S" ISIN (US)
Notes portant intérêt à 9,00 % à échéance le 1er mars 2031 (avec un coupon à l'émission de 8,50 %)	US35117PAL13 / 35177PAL1	US35177PAC14 / 35177PAC1	USF4113CDJ92

### A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 39,7 milliards d'euros en 2023 et 128 000 salariés au 30 juin 2024, dont 72 000 en France. Le Groupe servait 285 millions de clients au 30 juin 2024, dont 246 millions de clients mobile et 21 millions de clients haut débit fixe. Ces chiffres ont été retraités à la suite de la déconsolidation de certaines activités en Espagne liées à la création de la co-entreprise MASORANGE. Le Groupe est présent dans 26 pays (y compris les pays non consolidés).

Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business. En février 2023, le Groupe a présenté son plan stratégique « Lead the Future », construit sur un nouveau modèle d'entreprise et guidé par la responsabilité et l'efficacité. « Lead the Future » capitalise sur l'excellence des réseaux afin de renforcer le leadership d'Orange dans la qualité de service.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : [www.orange.com](http://www.orange.com), [www.orange-business.com](http://www.orange-business.com) et l'app Orange News ou pour nous suivre sur X : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

*Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.*

### Contact presse

Tom Wright ; [tom.wright@orange.com](mailto:tom.wright@orange.com)